



Accueil des personnes en situation de handicap

Charte des Ingénieurs Hospitaliers de France (IHF)

Conformément à la loi du 11 février 2005, pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'association des Ingénieurs Hospitaliers de France s'engage à faire son maximum pour rendre sa formation annuelle accessible à tous.

Les Journées d'études et de formation se déroulent, hors cas de force majeure, en présentiel.

Principe général

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter (contact sur le site des Journées : journees-ihf.com) avant inscription, afin d'envisager avec vous des dispositions particulières pour vous permettre de suivre notre formation.

Pour les personnes à mobilité réduite

Nous sélectionnons chaque année un site répondant aux normes de sécurité des ERP (Etablissement Recevant du Public), et sommes attentifs à ce que le lieu soit facilement accessible en transports en commun et offre aux alentours des commerces et des services. Un personnel d'accueil est présent sur place pour faciliter vos déplacements.

Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel ou auditif

Sur demande, les supports pédagogiques peuvent être fournis en amont de la formation, afin que le participant puisse organiser la transcription en braille ou en langue des signes.

Les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus pour accompagner leurs maîtres.

Des traducteurs en langue des signes peuvent être mis à la disposition des participants (cette prestation fait l'objet d'un coût supplémentaire).

Accès de votre accompagnant

Votre accompagnant, si vous devez en avoir un, bénéficiera bien entendu d'un accès à la formation.

Autres situations

Dans tous les autres cas, ou en cas de difficulté constatée pendant la formation, nous invitons le participant à contacter nos services (journees-IHF@europa-organisation.com).